

LES MILLE LIEVRES ET LES ETANGS: REGLEMENT DES COURSES

➤ **Date :** Le dimanche 19 Septembre 2021

➤ **Horaires :**

Courses pour les adultes 10 et 20 km à 10 heures

(10 km ouverte à tous ceux qui sont nés en 2005 ou avant.)

(20 km ouverte à tous ceux qui sont nés en 2003 ou avant.)

Courses pour les enfants à :

9h 25 (1,6 km) ouverte à ceux qui sont nés entre 2008 et 2011 inclus,

9h 45 parcours ludique ouvert à ceux qui sont nés en 2012 et après,

➤ **Départ et Arrivée :** Complexe sportif de la Valinière à Semoy

➤ **Parcours :**

Avant le départ : obligation de respecter les normes sanitaires en vigueur.

Courses adultes : En une seule boucle en forêt d'Orléans, les trois premiers kilomètres sont communs aux deux parcours (10 et 20 km).

Pour respecter le protocole sanitaire, aucun ravitaillement n'est assuré sur les parcours, et aucun public n'est autorisé à rester sur l'aire d'arrivée et de départ.

Les accompagnateurs à vélo ne seront pas autorisés.

Courses enfants : circuit sur le site de La Valinière

1 tour de 1,6 km ; un parcours réduit pour les petits

➤ **Assurance :** Les organisateurs sont couverts au titre de la "responsabilité civile" par une police souscrite auprès de leur assureur.

Les licenciés bénéficient des garanties "Individuelle accident" accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident résultant d'une insuffisance physique pendant ou après l'épreuve, et pour les vols et accidents pouvant survenir sur les parkings ou dans les vestiaires.

➤ **Secouristes :** Une équipe de la Croix Blanche sera sur place.

➤ **Récompenses :**

Coups aux 3 premières et aux 3 premiers, lots à tous les participants.

Courses enfants : récompenses pour les écoles.

Challenge du nombre : Une récompense sera attribuée au club ou à l'entreprise représenté(e) par le plus grand nombre de coureurs sur l'ensemble des deux courses 10 et 20 km .

➤ **Inscriptions, tarifs :**

Sur le site chronoteam.org : 10 km : 7 € ; 20 km : 9 €

A cause des raisons sanitaires, aucune inscription ne pourra se faire sur place, le dossard sera remis après contrôle du Pass sanitaire (obligatoire).

Parcours ludique et Course 1,6 km : gratuit

Toute inscription est individuelle et le bulletin d'inscription doit être accompagné des droits d'engagement ci-dessus , d'une photocopie de la licence en cours (**Les licences FFA, FSCF, FSGT, UFOLEP sont acceptées**), ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an, ou de sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé(e) (pour les non licenciés ou licenciés d'un autre sport) (**Article 213-3 du Code du Sport**)

➤ **Dossards :** à retirer au centre de loisirs, Parc de la Valinière, la veille de 15 h à 17 h ,le jour de la course dès 8 h, et au plus tard, une demi-heure avant le départ (prévoir des épingles).

➤ *Chaque participant autorise les organisateurs de la manifestation ainsi que leurs partenaires (médias..) à utiliser son nom ainsi que des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course, sur tous les supports y compris sur des documents promotionnels et publicitaires, dans le monde entier et pour la plus longue période prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur sans que cela ne lui confère un droit, un avantage à quelque titre que ce soit. Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 06/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.*